

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

Arrêté du 29 janvier 2008 portant approbation du schéma directeur établi par la chambre régionale de commerce et d'industrie de Nord - Pas-de-Calais

NOR : ECEA0762874A

La ministre de l'économie, des finances et de l'emploi et le secrétaire d'Etat chargé des entreprises et du commerce extérieur,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 711-8, R. 711-35 et R. 711-36 ;

Vu la délibération de la chambre régionale de commerce et de l'industrie du Nord - Pas-de-Calais en date du 22 novembre 2007 en faveur du schéma annexé ;

Vu l'avis du préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, en date du 11 décembre 2007,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Est approuvé le schéma directeur de la région Nord - Pas-de-Calais tel qu'il a été adopté le 22 novembre 2007 par l'assemblée générale de la chambre régionale de commerce et de l'industrie de Nord - Pas-de-Calais.

Art. 2. – Le directeur du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 janvier 2008.

*La ministre de l'économie
des finances et de l'emploi,*
CHRISTINE LAGARDE

*Le secrétaire d'Etat
chargé des entreprises
et du commerce extérieur,*
HERVÉ NOVELLI

Nota. – Le schéma directeur de Nord - Pas-de-Calais est à consulter sur le site internet www.pme.gouv.fr.